



ADDITIF N° 003 /A/ C-KETTE /SG/CIPM/2026 DU 04 FEV 2026 RELATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2026 DU 09 FEVRIER 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE KETTE-GOGAZI (45 KM) DANS LA COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, Exercice 2026

Le Maire de la commune de KETTE, Maitre d'ouvrage porte à la connaissance de tous les potentiels soumissionnaires à l'appel à concurrence sus visé, les modifications ci-après :

I- L'AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) :

AU LIEU DE :

11. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ;
- 3) Pièce falsifiée ou non authentique, scannée
- 4) Non-conformité d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

LIRE :

8- REMISE DES OFFRES

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Absence de l'absence de l'attestation de catégorisation des entreprise du secteur des BTP ;
- 3) Fausse déclaration ;
- 4) Pièce falsifiée ou non authentique, scannée
- 5) Non-conformité d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

II- LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE :

Article 38 : Signature du marché

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission Régionale de Passation des marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

LIRE :

Article 38 : Signature du marché

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission Régionale de Passation des marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

II- LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE :

Principaux critères éliminatoires

Après vérification de la conformité, les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- iv) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- v) absence du sous détail d'un prix unitaire ;
- vi) offre technique incomplète ou non conforme ;
- vii) offre financière incomplète ou non conforme ;

LIRE :

Principaux critères éliminatoires

Après vérification de la conformité, les critères éliminatoires sont :

- viii) dossier administratif incomplet ou non conforme;
 - ix) Absence de l'absence de l'attestation de catégorisation des entreprises du secteur des BTP ;
 - x) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
 - xi) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
 - xii) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
 - xiii) absence du sous détail d'un prix unitaire ;
 - xiv) offre technique incomplète ou non conforme ;
 - xv) offre financière incomplète ou non conforme ;
-

III- CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

AU LIEU DE :

Article 3 : Définitions et attributions

- **Le Chef de Service du Marché est le SECRETAIRE GENERAL de la Commune de KETTE;**

8.1 : l'agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) n'est pas tenue en copie de l'ordre de service de commencer les travaux.

ARTICLE 45 : EDITION ET DIFFUSION DU PRESENT MARCHÉ

Quinze (15) exemplaires du présent marché seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis à l'Autorité Contractante

LIRE :

Article 3 : Définitions et attributions

- **Le Chef de Service du Marché est le chef Service Technique de la Commune de KETTE;**

ARTICLE 8 : ORDRES DE SERVICE (CCAG Article 8)

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.1 : L'ordre de service de commencer les prestations de la tranche ferme est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de service du Marché, avec copie à l'Ingénieur du Marché, à l'agence de régulation des marchés publics et à l'Organisme Payeur.

ARTICLE 45 : EDITION ET DIFFUSION DU PRESENT MARCHÉ

Quinze (15) exemplaires du présent marché seront édités par les soins de l'Autorité Contractante et fournis à l'entrepreneur

PIECE N° 6 : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires

AU LIEU DE :

N° Prix	Désignation des Tâches Prix unitaire hors TVA en lettres (Francs CFA)	Prix Unitaires en Chiffre
	<u>SERIE 000 : INSTALLATION</u>	
001	<u>INSTALLATION DE CHANTIER, AMENEE ET REPLI DU MATERIEL</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au FORFAIT (F) l'installation de l'entreprise y compris le projet d'exécution. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". Le forfait sera versé à quatre-vingts pour cent (80%) dès l'installation effective de l'Entreprise. Ce forfait de 80% sera divisé ainsi qu'il suit : (l'installation de l'entreprise au chantier : 30% et 50% pour l'amenée de matériel prévu dans le projet d'exécution). Les vingt pour cent (20%) restants seront versés après le repli de l'Entreprise à la fin des travaux et la remise en état des lieux. Tous les éléments de l'installation de chantier tels que définis au CCPT doivent être mis en place pour que le forfait soit payé ; un élément manquant supprime le droit à paiement de la totalité du forfait. Le Forfait à _____ Francs CFA	
	<u>SERIE 100 : TERRASSEMENTS-CHAUSSEES</u>	
101	<u>DEGAGEMENT MECANIQUE:</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de dégagement mécanique par un engin approprié. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP " et comprend notamment : - Cette opération consiste à faire une coupe systématique de la végétation arbustive ainsi que le décapage de l'emprise de la route et comprend l'élimination de la végétation poussant dans l'emprise de la route ; il consiste après opération, à assurer l'ensoleillement de la plate-forme de la route. Le mètre carré à _____ Francs CFA	
102	<u>REPROFILAGE SIMPLE Y COMPRIS LA CREATION DES FOSSES ET EXUTOIRES</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au KILOMETRE (km) , le reprofilage mécanique simple de la couche de roulement en place ou de la plate-forme sans scarification et la création des fossés et exutoires. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP " et comprend notamment : - le nettoyage préalable de la chaussée ; - la création des fossés et exutoires aux dimensions requises ; - l'évacuation éventuelle des terres végétales existantes hors de la chaussée, - le reprofilage mécanique simple de la chaussée dégagée selon les prescriptions du CPT et toutes sujétions. Le kilomètre à _____ Francs CFA	

	<u>SERIE 200 : DIVERS</u>	
201	<u>FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX DE CHANTIER</u> Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (u) la fourniture et la mise en place de panneaux de chantier. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP " : L'unité à _____ Francs CFA	

202	CONSTRUCTION ET LA POSE DES BARRIERES DE PLUIES	
	Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité la construction en place et la pose des barrières de pluie. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et comprend notamment : - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de toutes les pièces métalliques qui rentrent dans l'exécution des barrières de pluie ; - la fourniture du béton de scellement des poteaux, des peintures, des cadenas ; - la fourniture et la pose de deux panneaux de signalisation et accessoires tel que défini dans le CCTP ; - et toutes sujétions d'exécution. L'unité à _____ Francs CFA	

PIECE N° 7 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE S	PU	PT
SERIE 000 : INSTALLATIONS					
001	Installation de chantier	ff	1,00		
002	Amenée et repli du matériel	ff	1,00		
	Sous-Total : SERIE 000				
SERIE 100 : TERRASSEMENT-CHAUSSÉE					
101	Débroussaillage avec abatage d'arbres une largeur de 3m de chaque cote de la route	m²	180,387		
103	Reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires	Km	45,00		
	Sous-Total : SERIE 100				
SERIE 200 : OUVRAGE D'ART					
201	REHABILITATION DU PONT SUR LA RIVIERE MOLLEH PAR LA MISE EN PLACE D'UN TAPIS DE ROULEMENT AU BOIS DE TYPE MADRIER TRAITE	ENS	1		
202	SOUS TOTAL SERIE 200				
SERIE 300 : DIVERS					
301	Fourniture et pose de panneaux de chantier	u	1,00		
302	Construction et la pose de barrières de pluie	u	4,00		
	Sous Total : SERIE 300				
TOTAL HTVA					

TVA (19,25%)	
AIR (5,5%)	
TOTAL TTC	
MONTANT NET A MANDATER	

Arrête le présent devis a la somme de.....FRANC CFA TTC

LIRE :

PIECE N° 6 : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires

N°Pri x	DESIGNATION	Unité	PRIX EN CHIFFRE	PRIX EN LETTRE
SERIE 000 : INSTALLATION.				
1	Installation du chantier	Fft		
2	Amenée et repli du matériel	Fft		
SOUS TOTAL SERIE 000 : INSTALLATION				
SERIE 100 : TERRASSEMENTS ET CHAUSSEES				
101	Débroussaillage	M2		
102	Dégagement mécanique au Bulldozer/Pelle Chargeuse	M2		
103	Déblai mis en dépôt.	M3		
104	Création des exutoires au Bulldozer/Pelle Chargeuse	M3		
105	Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt	M3		
106	Mise en forme de la plate forme y compris la création des fossés	Km		
107	Reprofilage Simple y compris le curage des fosses et exutoires	Km		
108	Couche de Roulement en graveleux latéritique	M3		
SOUS TOTAL SERIE 100 : TERRASSEMENTS - CHAUSSEES				
SERIE 200 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE.				
201	Fourniture et pose des buses métalliques D800	ml		
202	Tetes de Buse en maçonneries de moellons D 800mm	u		
203	Puisards en maçonneries pour buses D 800 mm	u		
SOUS TOTAL SERIE 200 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE				
SERIE 300 : OUVRAGE D'ART.				
301	Ragrage de la maçonnerie des moellons des deux (02) culées existantes	u		
302	Demolition de platelage en bois massifs existants	FF		
303	Beton Arme dose a 350 Kg/M3 pot tablier, poteaux de l'ouvrage	M3		
304	Fourniture et pose des IPE 300 pour enretoises y compris toutes sujétions.	ml		
305	Gargouilles	u		
306	Dégagement du lit du cours d'eau	FF		
SOUS TOTAL SERIE 300 : OUVRAGE D'ART				

	SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE.			
401	Gardes Corps mixte (poteaux en béton armé et tuyaux en aciers galvanisés et peinture)	ml		
402	Panneau de type A,AB,B,C	u		
403	Balises en bois	u		
	SOUS TOTAL SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE.			
	SERIE 500 : DIVERS.			
501	Construction de barrieres de pluie	u		
502	Gestion de barrieres de pluie	ux		

PIECE N° 7 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Devis Quantitatif et estimatif des travaux de Réhabilitation du tronçon de la Route Communale KETTE-GOGAZI (45Km),

Dans la commune de Kette, Département de la Kadey, Région de l'Est.

N°Pri x	DESIGNATION	Unité	P.U.	Quantité	Montant
SERIE 000 : INSTALLATION.					
1	Installation du chantier	Fft		1.00	
2	Amenée et repli du matériel	Fft		1.00	
SOUS TOTAL SERIE 000 : INSTALLATION					
SERIE 100 : TERRASSEMENTS ET CHAUSSEES					
101	Débroussaillage	M2		20 000 000	
102	Dégagement mécanique au Bulldozer/Pelle Chargeuse	M2		10 000 000	
103	Déblai mis en dépôt.	M3		381,49	
104	Création des exutoires au Bulldozer/Pelle Chargeuse	M3		50.00	
105	Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt	M3		1 200. 00	
106	Mise en forme de la plate forme y compris la création des fossés	Km		31.60	
107	Reprofilage Simple y compris le curage des fosses et exutoires	Km		13.00	
108	Couche de Roulement en graveleux latéritique	M3		1 600.00	
SOUS TOTAL SERIE 100 : TERRASSEMENTS - CHAUSSEES					
SERIE 200 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE.					
201	Fourniture et pose des buses métalliques D800	ml		14.00	
202	Tetes de Buse en maçonneries de moellons D 800mm	u		2.00	
203	Puisards en maçonneries pour buses D 800 mm	u		2.00	
SOUS TOTAL SERIE 200 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE					
SERIE 300 : OUVRAGE D'ART.					
301	Ragrage de la maçonnerie des moellons des deux (02) culées existantes	u		2.00	
302	Demolition de platelage en bois massifs existants	FF		1.00	

303	Beton Arme dose a 350 Kg/M3 pot tablier, poteaux de l'ouvrage	M3		10.00	
304	Fourniture et pose des IPE 300 pour enretoises y compris toutes sujétions.	ml		12.00	
305	Gargouilles	u		8.00	
306	Dégagement du lit du cours d'eau	FF		1.00	
	SOUS TOTAL SERIE 300 : OUVRAGE D'ART				
	SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE.				
401	Gardes Corps mixte (poteaux en béton armé et tuyaux en aciers galvanisés et peinture)	ml		16	
402	Panneau de type A,AB,B,C	u		4	
403	Balises en bois	u		4	
	SOUS TOTAL SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE.				
	SERIE 500 : DIVERS.				
501	Construction de barrieres de pluie	u		1.00	
502	Gestion de barrieres de pluie	ux		1.00	
	SOUS TOTAL SERIE 500 : DIVERS.				
	TOTAL GENERAL HTVA				
	TVA 19,25 %				
	AIR 2.2 OU 5.5 %				
	TOTAL TTC				

Arrêté le présent devis à la somme TTC de :
.....FRANCS CFA

LE RESTE SANS CHANGEMENT

KETTE, le **24 FEV 2026**
Le MAIRE,
 (Autorité Contractante)

AMPLIATIONS

- ARMP ;
- MINMAP
- DD/KADEY
- PDT CIPM/k ;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES.



Gbanga Emmanuel
PLG
Master 2 en Management Public
et CTJ